



COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION

CSA-R SCA

Comité Social d'Administration de Réseau du SCA

du 10 octobre 2024

Vos élus en CSA-R du SCA Béatrice RIZZO, Audrey VANDERSTRAETEN, Vincent DELORME et Jean-Marc VANNIER, vous ont représentés pour ce CSA exceptionnel réuni pour avis sur un projet d'arrêté sur l'organisation du service.

Aucun enjeu dans cette réunion, le CSA du 19 novembre sera d'une toute autre teneur avec un ordre du jour conséquent.

Toutefois, **Force Ouvrière** a rappelé dans sa déclaration liminaire (DL) ce que sont les fondamentaux d'un service pour que la Qualité de Vie au Travail soit garantie. Notre DL a fait état de la situation précaire de l'ELOCA d'Angers, nous joignons à notre déclaration le communiqué du syndicat local.

Le Directeur Central en réponse à notre déclaration explique :

- Que 10 millions d'euros ont été investis à l'ELOCA pour l'acquisition d'une nouvelle chaîne de production de rations de combat qui permet de produire deux fois plus qu'avant.
- Que le marché passé avec l'EDA ne concerne que la production pour l'ONU et ne met pas l'ELOCA en concurrence mais servira à garantir le stock stratégique pour répondre au plan de continuité de l'activité.
- Que cette production du privé constitue une source supplémentaire.

Pour **Force Ouvrière** le syndicat **FO Défense** local a de bonnes raisons de s'inquiéter, un exercice sur deux semaines est programmé pour savoir si une production massive est possible. N'oublions pas que l'EDA n'est qu'un

entremetteur entre le SCA et les entreprises privées.

La nouvelle chaîne n'est pas encore fiable, il est même prévu de se passer de certaines fonctionnalités pour qu'elle produise. Faire un exercice en externalisant une partie de la production est surprenant, il est légitime de se demander qui est testé, l'ELOCA ou la boîte privée ?

Nous restons attentifs à la situation de ce site, non pas que nous mettions en doute les propos de la direction centrale, mais nous avons encore en tête les externalisations de nos restaurants, de certains cercles, la fermeture de nos Centres de Production Alimentaire pour lesquels **Force Ouvrière** a fait pencher la balance et a réussi à sauver celui de Coëtquidan.

Ce projet de texte a pour objectif de réorganiser le service afin de s'adapter aux nouveaux enjeux tels que la situation géostratégique, de tenir compte des enseignements de la période COVID, bref, il est apparu nécessaire un réajustement de la structure de la direction centrale.



La présentation du projet de texte décline les axes suivants :

- Conforter la relation avec les bénéficiaires du soutien.
- Améliorer l'organisation et la performance.
- Les pôles deviennent des divisions pour éviter la multiplication des branches.
- Création des commissaires généraux délégués (CGD) uniquement pour les PFC zonales.
- Deux adjoints, achats finances et emplois activités.

Le Directeur Central présentera prochainement un organigramme décrivant l'adaptation du service.

Toutes les organisations syndicales se sont abstenues lors du vote, seule **Force Ouvrière** a expliqué son vote :

Pour **FO**, l'organisation du service est la responsabilité de l'employeur, commenter ou voter pour ou contre équivaut à de la cogestion. Lorsque **FO** vote pour ou contre, c'est qu'il y a un impact sur les intérêts des agents.

FO Défense fait remarquer que les postes de directions des PSC zonales ne seront plus, pour les agents, une possibilité d'avoir un déroulé de carrière.

La seconde partie de ce CSA extraordinaire était dédié à de l'information.

▪ EXPERIENCES MANAGERIALES

Le service constate un déficit de formation des sous-officiers supérieurs et des catégories B. Fort de ce constat, le SCA expérimente à Metz un coaching sur 30 personnes, réalisé par des formateurs internes occasionnels, et du E-Learning.

FO s'interroge sur le fait que cette catégorie de personnels connaît un déficit de formation professionnelle et rappelle que la formation est un pilier de l'évolution de la carrière, donc de la QVT.

▪ NOMAD

Des espaces de coworking pour les personnels itinérants seraient en voie de se créer.

Ces espaces pourraient même accueillir les familles...

L'objectif final de 1 000 places, commencerait dès 2025 avec 500 places.

Force Ouvrière se demande pourquoi les familles iraient se connecter dans ces espaces, sauf si cette description permet d'obtenir le soutien financier du plan famille. Nous mettons en avant que ce dispositif ne vienne pas concurrencer le télétravail qui répond à une loi et un cadre bien spécifique.

▪ CAMPUS SCA

Ce projet serait situé à Lyon sur l'emprise de l'état-major et animé par 7 personnes en 2026. Pour 2025, quatre personnes seraient identifiées. Sorte de *think tank* du SCA, aujourd'hui le profil des agents recrutés n'est pas connu, ni ce qu'ils vont y faire... Etonnant pour un site dédié à l'émulation d'idée !

Pour **Force Ouvrière**, ce CSA extraordinaire n'était qu'un exercice obligatoire pour que le texte puisse paraître dans les temps, nous en étions conscients. Nouvel exercice pour le nouveau Directeur Central, dans un très bon état d'esprit.

Paris, le 23 octobre 2024



COMPTTE REHID

CSA-R SCA

Comité Social d'Administration de Réseau du SCA

du 10 octobre 2024

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Depuis sa création, le SCA n'a jamais connu de pause ni de stabilité, passant de restructurations en restructurations. Les agents restants sont fatigués de cette permanente remise en question, les autres ont préféré partir même si l'herbe n'est pas plus verte ailleurs.

Le soutien aux forces ne devrait pas faire l'objet d'ajustement budgétaire ni d'externalisation. Pour **Force Ouvrière**, ni l'IA ni les entreprises du privé ne pourront remplacer, efficacement, nos agents dont la conscience professionnelle n'est plus à démontrer. Le statut est fait pour servir, en toute neutralité. Les entreprises du privé sont prévues pour faire des bénéfices avec l'argent public.

Le discours de politique générale du nouveau Premier ministre ne laisse aucun doute sur l'avenir de la Fonction publique, de nos emplois, de notre choix de servir la république et de sauvegarder notre modèle de société.

C'est dans ce contexte de déflation à marche forcée que vous prenez vos fonctions, nous savons que l'équation entre faire fonctionner ce service et appliquer les ordres du ministère n'est pas chose facile. **Force Ouvrière** vous souhaite de la résoudre.

Pour **Force Ouvrière**, nous continuerons de porter nos revendications : plus d'effectifs, la fin des déflations, des déroulés de carrières conformes à ce que le statut général de la Fonction publique prévoit, le dégel du point d'indice... Ce sont les clés d'une QVCT acceptable.

Force Ouvrière profite de cette déclaration liminaire pour afficher son soutien aux agents de l'ELOCA d'Angers, inquiets pour leur avenir.

Merci de votre attention.

PARIS, le 10 octobre 2024





COMMUNIQUÉ

Le 26 septembre dernier, les représentants **Force Ouvrière** ont rencontré le Directeur de l'ELOCA.

Après la présentation de l'organisation actuelle de **Force Ouvrière** sur la Base de Défense Angers-Le Mans-Saumur, le Directeur de l'ELOCA a évoqué différents sujets d'actualité dont l'exercice de production « haute intensité » 2024.

A ce sujet, la nouvelle ligne de production devrait permettre d'atteindre 65000 RCIR (Ration de Combat Individuelle Réchauffable) par semaine, à la demande du CIEC, en particulier durant l'exercice test prévu semaine 49 et 50.

Force Ouvrière sera très vigilant aux conditions de travail des personnels, en particulier :

- l'organisation du travail en horaires décalés et l'utilisation éventuelle des heures supplémentaires,
- le renfort ponctuel en personnel employé à la maintenance et à la production, en dehors du profil des fiches de poste, mais qui ne saurait être pérennisé,
- la prise en compte des demandes de formation et de congés qui seront décalés du fait de l'exercice,
- les conséquences sur d'éventuelles défaillances des nouvelles lignes de production,
- le respect des consignes de sécurité.

Cette organisation temporaire des équipes **puisque'elle n'a pas vocation pour les agents à se répéter en 2025,** a été probablement validée lors d'une FS extraordinaire afin de permettre la tenue de cet exercice.

Au-delà de l'enjeu, on peut s'inquiéter de l'impact pour l'ELOCA en cas de réussite ou d'échec de ce « stress test ».

Force Ouvrière ne peut entendre par exemple que l'administration via le CIEC mette la pression sur les agents de l'ELOCA, arguant de la faible productivité (30000 rations par semaine) sans parler de la ligne de production actuellement en cours de déploiement avec les dysfonctionnements afférents. De plus, le recrutement et les effectifs au sein de l'ELOCA étaient insuffisants et le sont d'ailleurs toujours.

Aujourd'hui, ce Ministère ne recrute plus, gèle les effectifs et n'arrive pas à conserver ses personnels.

Le CIEC devra rassurer sans équivoque les agents de l'ELOCA quant à la pérennité de leur site quel que soit le résultat de ce test.

Pour être précis, une réponse sans ambiguïté du CIEC devra rassurer sur l'équilibre entre la ligne de production de l'ELOCA et les externalisations (entreprise Fallières ou d'autres à venir) qui ne saurait être remis en question selon les résultats de l'exercice.

Nous rappelons enfin que les agents du Ministère n'ont pas vocation à être mis en concurrence. Ceux de l'ELOCA sont dévoués à soutenir nos armées et non de créer du chiffre d'affaire. Ils demandent des moyens humains et matériels en adéquation avec les objectifs fixés.

Conclusion :

Force Ouvrière ne sera pas un obstacle à la réalisation de cet exercice mais restera attentive à l'avenir et vigilante aux intérêts des agents.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants **FORCE OUVRIERE.**

Libres et Indépendants. Déterminés.